PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 16 juin 2020

Communiqué de presse

POUR VIVRE L'ÉCOTOURISME DANS LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, CHOISISSEZ LES PRESTATAIRES ET LES PRODUITS DU TERROIR MARQUÉS VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL !

Les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent dans la démarche initiée par la Région pour la relance de l'activité touristique après la crise du Covid-19 *#On a tous besoin du Sud !* en faisant la promotion d'une offre écotouristique pourvoyeuse d'emplois et d'attractivité. En partenariat avec la Région Sud, les Parcs des Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon œuvrent pour un tourisme durable et une découverte douce des patrimoines naturels et culturels de leur territoire. Pour ce faire, ils accompagnent notamment des professionnels du tourisme et des producteurs vers des pratiques plus durables, respectueuses de la nature et du cadre de vie.
Habitants ou visiteurs, pour votre découverte des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, choisissez les professionnels du réseau Valeurs Parc pour vos choix d'hébergements, restaurants, sites de visite, guides, accompagnateurs, produits du terroir. Rencontrez et soutenez des femmes et des hommes qui aiment leur « pays », où ils vivent et travaillent…

Plus de 290 prestations porteuses de la marque Valeurs Parc naturel régional

En Région Sud, plus de 290 prestations bénéficient de la marque Valeurs Parc :

- 173 hébergements (gîtes et chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages vacances),
- 34 restaurants,
- 17 sites de visite,
- 63 prestations de découverte accompagnées (dont 5 manades),
- 9 séjours,
- 33 produits de terroir.

Soit plus de 7 000 lits touristiques et 1 380 emplacements nus de camping.

> Ce réseau d'entreprises constitue une offre d'excellence en constante augmentation répertoriée sur consommer-parc.fr

En savoir + sur le réseau des professionnels ambassadeurs des valeurs des Parcs

La marque nationale Valeurs Parc naturel régional, propriété du ministère de la Transition écologique et solidaire, atteste de l'engagement des entreprises dans les Parcs naturels régionaux pour le développement d'une activité économique en équilibre avec la préservation des patrimoines naturels et culturels. Elle est basée sur une approche durable plus respectueuse de l'environnement, des hommes et du territoire.
Les prestataires touristiques, producteurs agricoles et artisans bénéficiaires de la marque sont de véritables ambassadeurs de nos espaces ruraux et de notre région.

Cette marque, associée aux valeurs d'authenticité, de patrimoines et environnement préservés, de découverte douce, d'accueil pour tous… apporte aux clientèles la garantie d'une consommation durable et de proximité, basée sur un art de vivre authentique, le bien-être et le ressourcement, et sur de vraies rencontres.

Pour une découverte douce et respectueuse des territoires des Parcs naturels régionaux

#OnaTousBesoinDuSud #Provence #Alpes #CotedAzur #RespirerRespecter
De la mer à la montagne, les Parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon sont de formidables espaces de découverte. On y trouve des paysages exceptionnels, des sites emblématiques, des villages de caractère, des patrimoines naturels et culturels, des savoir-faire et des produits du terroir, qui contribuent activement au rayonnement et à l'attractivité de la région Sud.
Ce sont ainsi de formidables espaces pour la pratique des activités de pleine nature. Avec leurs partenaires, les Parcs ont mis en place de nombreuses possibilités de découverte et sports de pleine nature pour tous les publics et sont à votre disposition pour vous accompagner : le sésame pour découvrir ces territoires tout en les respectant.

Le site www.cheminsdesparcs.fr propose une offre très complète de balades et randonnées, à pied, à vélo, à vtt ou à cheval dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de nombreuses adresses de services utiles. Avec 215 itinéraires, en français et en anglais, ce site permet aux randonneurs de partir en balade sur plus de 2 000 km d'itinéraires en toute quiétude et de s'informer en chemin sur les patrimoines naturels, culturels et paysagers. En un clic, il est possible de choisir thématique, difficulté, dénivelé, d'éditer gratuitement son livret-itinéraire et de consulter les offres de services à proximité : hébergements, producteurs, etc.

Rappel des recommandations pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels

Chaque Parc naturel régional dispose d'outils pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels, disponibles sur les sites internet ou sur les points de départ des randonnées. Dans tous les cas, merci de respecter quelques règles de base et d'être attentifs à la nature qui vous entoure.

- **Je respecte la propriété de l'endroit où je vais**, la plupart des espaces naturels ne sont pas des espaces publics mais des espaces privés où le passage est toléré.
- **Je suis discret pour ne pas effrayer la faune** particulièrement sensible au dérangement en cette période de l'année et après plusieurs mois d'absence de présence humaine.
- **Je tiens mon chien en laisse** (attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à règlementation spécifique, je me renseigne avant de partir).
- **En restant sur les sentiers balisés, je participe à protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.**
- **Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement.**
- **Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés** : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets.
- **Attention, dès le 1er juin nous entrons en période de risque incendie** : je me renseigne avant de partir sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs.
- **Je n'oublie pas de m'équiper** d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans **une gourde réutilisable bien sûr!), je vérifie la météorologie.**
- **Dans la nature, comme en ville, je respecte les gestes barrières pour limiter la propagation du Covid-19.**

Plus de renseignements :

http://www.parc-camargue.fr/
http://www.parc-alpilles.fr/
http://www.pnr-sainteb aume.fr/
https://www.parcduluberon.fr/
http://www.baronnies-provencales.fr/
http://www.smaemv.fr/
https://www.parcduverdon.fr/
http://www.pnr-prealpesdazur.fr/
https://www.pnr-queyras.fr/
https://www.cheminsdesparcs.fr